



Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

De la Nature et des Hommes

www.sepanso40.fr



Cagnotte, le 22 novembre 2017

Monsieur le Préfet des Landes
24 rue Victor Hugo
40021 MONT DE MARSAN CEDEX

Transmission électronique : pref-amenagement@landes.gouv.fr

Objet : Consultation du public relative au projet de défrichement de 3 ha 49 a 03 ca pour le projet d'extension de carrière sur la commune d'Escalans

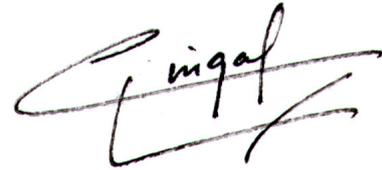
Monsieur le Préfet,

L'étude de ce projet a conduit la Fédération SEPANSO Landes à émettre un avis défavorable pour les motifs suivants :

- Tout d'abord ce dossier est déposé par la société IZCO, or celle-ci a été rachetée par l'entreprise ROY TP de Pouydesseaux. Au vu des demandes d'extension actuellement sur le département, nous sommes amenés à penser que les gestionnaires essaient d'obtenir des accords avant les changements qui vont affecter la réglementation sur les carrières.
- Une extension sur ce site serait de nature à affecter la biodiversité dans ce secteur (cf résumé non technique, page 17) : certaines espèces faunistiques et floristiques doivent être protégées (cf annexe 8.6.). L'étude d'impact souligne la présence dans le secteur d'espèces floristiques rares (linaire effilées), de chiroptères, d'oiseaux d'intérêt patrimonial (gobe-mouche gris, alouette lulu, pic noir, faucon hobereau et guêpier d'Europe), d'amphibiens, de papillons, d'orthoptères...
- Une partie des terrains est à notre avis en zone humide. Le projet est très proche d'un site Natura 2000, or nous n'avons pas noté de contrainte dans l'étude.
- Cette extension entrainera une pollution atmosphérique supplémentaire.
- Les terrains, objet de cette demande, ont bénéficié de subvention pour le nettoyage suite à la tempête Klaus ; de ce fait conformément au contrat suite à ces aides aucune modification ou changement d'affectation des sols ne peut être accordé.
- Ce projet va entrainer une modification hydrologique qui va perturber le réseau aquifère existant

- Nous avons noté lors de notre passage la présence en remblai de matériaux non recyclés qui pourraient avoir une incidence géologique et pédologique.
- Aucun bilan carbone suite au défrichage n'est joint au dossier
- Le bruit et les vibrations pour les constructions environnantes ne seront pas faibles.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre considération distinguée.



Georges CINGAL
Président Fédération SEPANSO Landes
Secrétaire Général Fédération SEPANSO Aquitaine
1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte
+33 5 58 73 14 53
georges.cingal@wanadoo.fr
<http://www.sepanso40.fr>